



Bulletin mensuel d'information N° 502 Keleier Forest Landerne

Janvier 2024
Miz Genver

Les annonces pour le bulletin de février sont à envoyer par mail [pour le jeudi 25 janvier 2024](mailto:bulletin@la-forest-landerneau.fr).

Édito du Maire



L'ensemble du Conseil municipal, les membres du CCAS et les agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2024 !

Après 3 ans d'études et de démarches administratives, le mois de janvier sera marqué par le lancement du projet " Dour Yan - Parvis de l'école et City Stade ". Ces travaux vont impacter la circulation dans le village, nous remercions d'avance les Forestois pour leur patience.

Rappelons les objectifs visés : sécuriser le quartier de Dour Yan et celui de l'esplanade de l'école Georges Brassens, mais également faciliter la mobilité des piétons et vélos et proposer un city pour nos jeunes. Ce nouvel environnement harmonieux valorisera l'entrée nord de La Forest-Landerneau.

Le 18 janvier, la campagne de recensement débutera sur notre commune. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs que vous serez amenés à rencontrer si vous ne faites pas vos démarches en ligne.



Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Site Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau>

Horaires d'ouverture :

L M M J : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 11h

DATES À RETENIR

Sam 06/01

Dim 07/01

Sam 13/01

Mar 16/01

Ven 19/01

Jeu 25/01

Sam 27/01

Dim 28/01

Collecte journaux – APE école G. Brassens

Vœux du maire – salle polyvalente à 11h30

AG UNC - 10h30 – salle Taliesin

Lecture pour les tout-petits – 10h

Opération Sapin Malin – 10h / 12h30

Rives de Nuit – Café de la Gare – 19h

Soirée chandeleur – salle polyvalente à 19h30

Rives de Nuit – Café de la Gare – 17h



Eau du Ponant

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).
Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau
 ○ Secrétariat : 02 98 21 37 67
 ○ Service environnement : 02 98 21 34 49
 ○ Pôle Emploi : 3949
 ○ CPAM : 3646
 ○ Mission locale : 02 98 21 52 29

Conciliatrice de justice

Tous les jeudis. M-F. Le Guen – Mairie - Landerneau
Tél 06 81 89 62 40 - marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr
Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

✚ **Protection Maternelle et Infantile (PMI) :**
Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.
Renseignements au 02 98 85 95 20.

✚ **Relais Petite Enfance (RPE ex-RPAM) :**
Le relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnel(le)s de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc...
Tél 02 98 43 63 97 Email : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr
Tél : 02 98 85 35 33

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhommet - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@ccpld.bzh

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :

Hubert CASTREC – Tél : 02 98 20 21 82
2, Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :

Tél : **02 98 20 28 76**
L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30
Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

07/01/24	Lacoste / Landerneau
14/01/24	La Gare / Landerneau
21/01/24	Richard / La Forest-Landerneau
28/01/24	Bernicot / Landerneau

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le **3237**.

Maison de santé – Madeleine LAGADEC

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)
Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h
Internet medphone + nom du médecin

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le 15.

Infirmière :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : **02 98 20 23 15**
Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX - Tél : **02 56 31 43 89**

Diététicienne :

Michèle QUEFFELEC LE ROY – Tél : **06 79 12 18 51**

Psychologue :

Céline PRONOST – Tél : **06 63 85 48 63**

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Glénan - 29800 Plouédern
Dépôts : mer. 14h - 16h30 & sam. 10h – 16h30
Ventes : mer. 14h – 16h30 & sam. 10h – 16h30
Contact et infos : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 4 et 18 janvier

Ordures ménagères : jeudis 11 et 25 janvier

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50
Horaires d'été de la déchetterie :
9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Déchets de jardin - Stationnement remorque

PASSAGES DE REMORQUE SUPPRIMÉS POUR CAUSE DE FERMETURE DE L'AIRE DE DECHETS VERTS DE LA COMMUNE PAR LA CAPLD.

Vie Paroissiale – Messes

Bonne et heureuse année 2024 à tous.

Messes les 7 et 21 janvier à 10h30 à La Forest-Landerneau.

Les élus à votre écoute :

David ROULLEAUX, Maire

Pauline BENOIT, 1^{ère} adjointe (Affaires scolaires - Enfance – Jeunesse)

Erwan GALERON, 2^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)

Marilyne BENOIT, 3^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme)

Olivier BESCOND, 4^{ème} adjoint (Bâtiment - Entretien - Urbanisme)

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous.

Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Vie Municipale

Les élus au travail !

Comme chaque année, la municipalité vous propose de faire le point sur sa feuille de route, en communiquant sur l'avancée des dossiers municipaux.

Urbanisme - Voirie - Sécurisation – Mobilité :

➤ **Dour Yan – Abords École Georges Brassens** : une réunion publique s'est tenue le 6 février 2023 pour présenter le projet d'aménagement et recueillir l'avis des Forestois. Les appels d'offres ont été réalisés sur le dernier trimestre. Début des travaux : janvier 2024.

➤ **Commerces du centre bourg** (ex-boulangerie et le restaurant de la Capsule) : la réunion publique concernant ce deuxième projet d'envergure s'est tenue le 16 mars 2023. Les Forestois étaient conviés à venir découvrir les transformations imaginées pour ces bâtiments du centre bourg. S'en sont suivis l'acquisition du bail commercial et de la licence 4 du restaurant La Capsule par la commune, puis les appels d'offre.

➤ **Fibre optique** : 100 % des habitations de notre commune sont désormais éligibles à la fibre optique.

➤ **La voie verte entre La Forest-Landerneau et Landerneau** : les travaux d'une voie piétonne-vélo par le Département sont en cours d'achèvement. Fin des travaux estimée le 31 janvier 2024.

➤ **PDIPR** : aménagement entrée Est de la commune afin de sécuriser le sentier de randonnée.

➤ **Accessibilité** : création de 3 nouvelles places PMR (gymnase, parking salle Kerjean, place du marché).

➤ **Château de Joyeuse Garde** : un nouveau sentier pédestre a été ouvert permettant de cheminer au travers du château.

➤ **Salle Kerjean** : réalisation de la « tranche 1 » des travaux de rénovation au mois de novembre 2023.

➤ **Tempête CIARAN** : la tempête a fortement impacté notre commune notamment les espaces boisés. Habitants élus et non-élus ainsi que les agents communaux se sont fortement mobilisés pour la remise en état du village.

Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse :

➤ **Petite enfance** : en juin 2023, 1^{ère} rencontre entre les assistantes maternelles, l'animatrice du RPE et la municipalité.

➤ **ALSH** : augmentation de la capacité d'accueil de l'ALSH (centre aéré) de La Forest-St Divy.

➤ **C.C.J. (Conseil Consultatif des Jeunes)** : 2 événements sont venus s'ajouter à ceux déjà mis en place par le CCJ. Les jeunes ont été à l'initiative du « Cinéma de plein air » et du « Vide ta chambre ».

Qualité de vie - Vie sociale - Animation :

➤ **Qualité de vie** : La Forest-Landerneau, 1^{ère} commune du Finistère dans le palmarès des villages de moins de 2000 habitants où il fait bon vivre.

➤ **Vas-Y** : depuis le mois mars, un partenariat entre notre commune et la fondation Ildys a été mis en place pour proposer aux personnes âgées de plus de 60 ans des ateliers gratuits.

➤ **Marché** : de nouveaux commerçants sont venus compléter l'offre de produits de qualité déjà existante.

➤ **Téléthon** : organisation de plusieurs animations dans le cadre du Téléthon ; vente de boules de Noël, Marche solidaire et Roller Party étaient ainsi proposés le 9 décembre dernier.

➤ **Devoir de mémoire** : la vie quotidienne des Forestois pendant la guerre 39-45 était le « fil rouge » de cette année. Sujet ayant été traité pour les journées du Patrimoine et lors d'un épisode des Chemins de traverse sur Tébéo. Un travail impliquant plusieurs aînés Forestois, les enfants des écoles, des étudiants et élus.

➤ **Château de Joyeuse Garde** : conférence par Patrick de Kernévez sur l'histoire du château.

➤ **Promotion culture bretonne** : exposition de Christophe HUDELOT sur les expressions bretonnes, Fest Deiz, projection d'un documentaire « Et en plus ils dansent » en partenariat avec Ti Ar Vro.

Environnement :

➤ **Défi zéro déchets** : au mois d'avril 2023, remise du Trophée "Défis zéro déchets 2021/2022" décerné à notre commune par l'association « Vert demain ».

➤ **Tri des déchets** : création d'une nouvelle aire de tri des déchets à l'entrée du cimetière (compost, bac jaune et vert, bac pots plastiques).

➤ **Équipement** : achat d'une machine monobrosse portée, matériel alternatif au désherbage chimique.

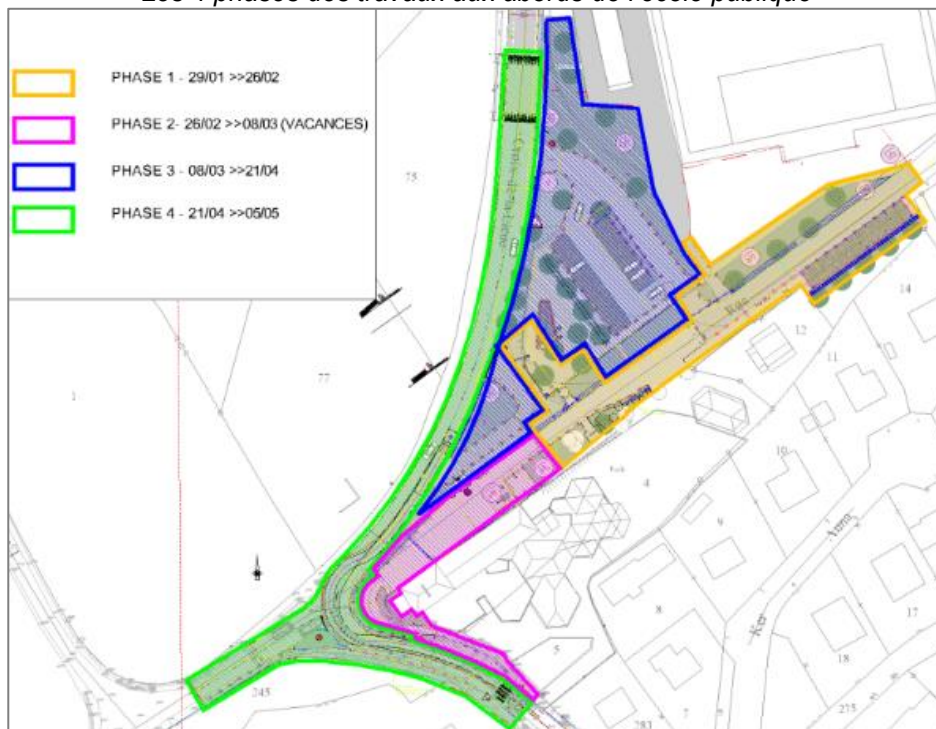
Dour Yan – Abords école Georges Brassens : l'aménagement et la sécurisation de l'entrée Nord de la Forest Landerneau vont commencer fin janvier 2024, sur une durée de 12 mois.

On distingue 3 secteurs de chantier : les travaux vont débuter par le City park, pour se poursuivre sur le secteur de l'école Georges Brassens et terminer par Dour Yan en remontant vers le rond-point des 4 vents.

Les travaux sur le secteur de l'école Georges Brassens sont prévus en 4 phases :

- Du 29/01 au 26/02 pour la route de Rulan,
- Du 27/02 au 08/03 (vacances d'hiver) pour le parvis de l'école,
- Du 09/03 au 21/04 pour l'esplanade et le parking de l'école,
- Et du 22/04 au 05/05 (vacances de printemps) pour la voirie des routes du Reun, de Keramach et Dour Yan.

Les 4 phases des travaux aux abords de l'école publique



Ces travaux occasionneront la fermeture de la route de Rulan durant ces 4 phases (une déviation sera mise en place) et des routes du Reun, Keramach et Dour Yan pendant la phase 4 (vacances de printemps).

Pour la dernière tranche des travaux, vers le Dour Yan et le rond-point des 4 vents, des fermetures ponctuelles seront également prévues.

Projet Capsule : les travaux devraient débuter au premier trimestre 2024, actuellement le calendrier est en cours de définition.

Néanmoins, voici dans les grandes lignes, les principales phases envisagées :

- Démolition de l'ancienne boulangerie au 1er semestre 2024,
- Construction de la future Capsule au 2nd semestre 2024,
- Démolition de l'actuelle Capsule en 2025
- Enfin la construction des logements sur la partie Nord en 2025/2026.

Ouverture de la voie verte : les derniers travaux de busage ont été effectués et l'aménagement paysager a commencé par la plantation d'arbres le long du parcours.

L'interdiction d'y circuler a été prolongée jusqu'au 31/01/2024.

L'inauguration de cette voie verte, qui se connectera avec l'aménagement réalisé sur la D712 à l'entrée Ouest de Landerneau, est prévue début 2024.

Enfouissement des réseaux : l'effacement des réseaux électriques, de l'éclairage public et du réseau télécom est planifié route du Château du 03/01/24 au 09/02/24 et route de Kergreac'h du 29/01/24 au 15/03/24.

Durant ces travaux, la circulation s'effectuera en alternat par feux.

La gare - Route de Poul Ar Marc'h : la dernière phase de l'aménagement du quartier de la gare aura lieu en 2024, c'est donc la rue Poul Ar Marc'h qui sera refaite cette année afin d'achever les travaux dans cette zone qui connectera la voie verte à la Forest-Landerneau.



Cette année, la commune de La Forest-Landerneau réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre le 18 janvier et le 17 février 2024.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune, déposera une notice d'information dans votre boîte aux lettres (cf modèle ci-contre).

Y figurent vos identifiants pour vous recenser en ligne sur le site :

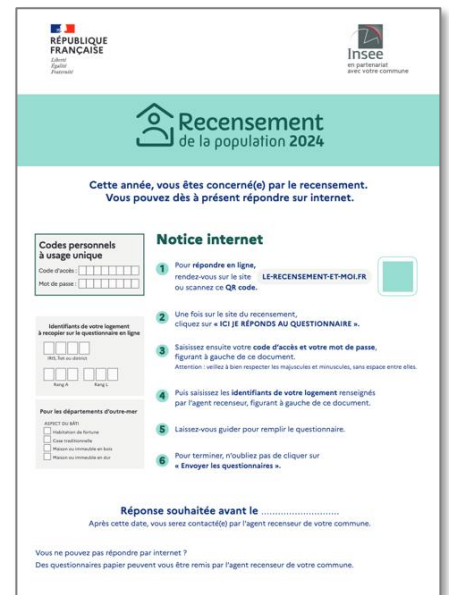
www.le-recensement-et-moi.fr

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Réaliser la démarche en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Imprimer moins de formulaires est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Attention, cette démarche est gratuite, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



Qui sont nos agents recenseurs ?

Les 3 agents recenseurs de notre commune, identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie et signature du Maire, se prénomment Hélène, Sylvie et Brigitte.

Voici leur photo.



Extraits du Conseil municipal du 18 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 18 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA FOREST LANDERNEAU, s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur David ROULLEAUX, Maire.

Tous les élus étaient présents à l'exception de :

- M. Pascal MELLAZA, excusé, ayant donné procuration à Mme Christelle DU BOURG.

ORDRE DU JOUR

1- Vote des tarifs communaux pour l'année 2024

Le Conseil Municipal est compétent pour fixer les nouveaux tarifs, modifier les tarifs existants ou décider des évolutions autres que celle de l'indice des prix à la consommation, dans la limite de l'évolution de l'inflation suivant l'indice National INSEE des prix à la consommation de la période antérieure. En novembre 2023, les prix à la consommation augmentent de **3,4 %** sur un an, avec pratique d'arrondis pour des raisons de modalités pratiques d'encaissement.

Il est proposé au Conseil Municipal de revaloriser les tarifs votés le 5 décembre 2022 et de bien vouloir se prononcer sur le vote des tarifs communaux au 1^{er} janvier 2024 :

1) PHOTOCOPIES

- A4 noir et blanc : **0,30 €** (0,30 € en 2023)
- A4 couleur : **0,65 €** (0,65 € en 2023)
- A3 noir et blanc : **0,55 €** (0,55 € en 2023)
- A3 couleur : **1,25 €** (1,25 € en 2023)

2) CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

Concessions	Durée	Tarifs 2023	Tarif 2024
Simple 2m ²	30 ans	149 €	154€
Simple 2m ²	15 ans	100 €	103€
Colombarium	15 ans	637 €	659€
Colombarium	30 ans	903 €	933€
Cavurne	30 ans	393 €	406€

3) COTISATION ANNUELLE BIBLIOTHEQUE

Proposition de maintenir le tarif de la cotisation annuelle à la bibliothèque à **20 €** (pas de modification de tarif depuis l'année 2017).

4) TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DE LA GARDERIE A L'ECOLE PUBLIQUE **G. BRASSENS SELON LE QUOTIENT FAMILIAL**

Proposition d'augmentation des tarifs de la restauration scolaire et de la garderie pour l'année 2024 selon l'indice national INSEE des prix à la consommation, soit + 3,4 % en octobre 2023 :

Quotient de 651 et inférieur : 3,17 € le repas

Quotient entre 652 et 841 : 3,64 € le repas

Quotient entre 842 et 1100 : 3,97 € le repas

Quotient entre 1101 et 1680 : 4,31 € le repas

Quotient supérieur à 1681 : 4,66 € le repas

Repas adulte : 6,63 €

Accueil cantine (repas fourni par la famille) : 1,31 €

La demi-heure de garderie passe à 1,33 €.

Pour l'horaire de dépassement après 18h30, proposition d'augmenter le prix de la vacation de 3,80 € à 3,93 € (+3,4 %) par tranche de 30 min.

5) LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

➤ Maintien de la gratuité pour les écoles et les associations de la commune.

➤ Maintien d'un forfait unique pour la location de la salle à la journée et le week-end.

Lors de la réservation de la salle, un imprimé sera remis au demandeur afin de le faire remplir par le dit professionnel. Cet imprimé devra être rendu au plus tard 15 jours avant la date de la manifestation.

Toute demande d'option sur la salle ne sera valable que pour une durée limitée à 15 jours à partir de la date de demande

Le détail des modalités de réservation figure dans le règlement de location de la salle.

La clef de la salle sera à prendre par le responsable de la manifestation au secrétariat de la mairie, aux jours et heures ouvrables. En cas de réservation pour le week-end, la clef sera à retirer **le samedi entre 9h et 11h**.

Possibilité de faire le ménage jusqu'à 10h00 à J+1. En cas de location le week-end, restitution des clés à l'accueil de la Mairie à effectuer pour le lundi suivant 10h00. Les utilisateurs devront quitter la salle à 3 heures du matin au plus tard (au lieu de 2h actuellement).

Écoles Associations de la commune	Autres utilisateurs de la commune	Autres utilisations « hors commune »
Gratuité	Forfait 224 € pour une journée	Forfait 403 € pour une journée
Gratuité	Forfait 373 € le week-end complet	Forfait 670 € le week-end complet
-	Caution 500 €	Caution 500 €

Tarifs des prestations complémentaires pour l'année 2024 :

Prestations complémentaires	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Mise à disposition vaisselle et lave-vaisselle	65 €	70€
Balayage de la salle	75 €	78€
Location et caution du vidéoprojecteur	35 € + caution 300 €	37 € + caution 300 €
Caution percolateur	200 €	200 €
Caution vaisselle (cf. doc en annexe)	(Annexe 1)	(Annexe 1)

La réservation ne devient effective qu'après paiement de la caution.

En cas de perte ou de vaisselle cassée, il sera demandé son remplacement.

Location	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Tables (à l'unité)	2,50 €	2,60€
	Caution 40 €	Caution 40€
Bancs (à l'unité)	1,22 €	1,25€
	Caution 20 €	Caution 20€

6) LOCATION DU BUREAU POLYVALENT « L'Espace Taliesin »

Écoles Associations de la commune	Autres utilisateurs de la commune	Autres utilisations « hors commune »
Gratuité + assurance responsabilité civile de l'année en cours	Forfait 55 € (53 € en 2023) + assurance responsabilité civile	Forfait 110 € (106€ en 2023)

7) LOCATION DU FOYER KERJEAN

Écoles Associations de la commune	Autres utilisateurs de la commune (habitants) et entreprises privées	Autres utilisations « hors commune »
Gratuité + assurance responsabilité civile de l'année en cours	Forfait 110 € (106€ en 2023) + assurance responsabilité civile	NON

A noter : La mise à disposition de tables, de chaises, du parking place de l'église, du boulodrome sont sur demande et les couverts et le réfrigérateur ne sont pas compris.

8) LOCATION DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE

Écoles de la commune, Foyer des jeunes, Associations sportives communales	Location aux établissements privés à vocation sportive ou de détente
Gratuité + assurance responsabilité civile de l'année en cours	Tarif 22 € par heure (21 € en 2023) + assurance responsabilité civile de l'année en cours

La Salle de Gymnastique est réservée gratuitement, aux associations sportives communales et aux élèves des écoles primaires et maternelles de la commune pendant les heures de scolarité ainsi qu'aux foyer des jeunes.

La Salle de Gymnastique sera proposée à la location aux établissements privés à vocation sportive ou de détente moyennant un tarif de 22€ de l'heure et une assurance.

9) TARIFICATION MARCHÉ

Sur la base de 40 marchés annuels pour les abonnés, sera soumis à votre vote la proposition suivante :

- 50€ par an sans électricités pour les abonnés
- 100€ par an avec électricités pour les abonnés
- 5€ par marché, avec ou sans électricités pour les abonnés

A l'unanimité, les membres du Conseil approuvent les tarifs communaux pour l'année 2024.

Janvier 2024

Marché



<https://laforest.bzh/vie-economique/marche/>

Affaires Sociales

Café des aidants

Rendez-vous tous les 1ers jeudis de chaque mois à la Cimetière de 14h à 16h.



Prochaines dates :

- **Jeudi 5 janvier 2023 :**
- Qu'est-ce qui a changé dans ma vie ?
- **Jeudi 2 février 2023 :**
- Et moi dans tout ça ?

Ateliers Vas-Y

Colis de Noël des aînés

Les lutins du CCAS ont composé 56 colis de Noël pour nos aînés Forestois de plus de 85 ans.

On y trouve des chocolats, biscuits, fleurs pour les dames, bouteille de vin pour les messieurs et un calendrier où chaque mois est illustré par les prises de vue de la commune.

Les enfants des écoles ont réalisé plus d'une centaine de dessins qui y ont également été glissés.



Urbanisme

✚ Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- MARCHAL Nathalie – Changement de fenêtres
10 route de Kerhuon
- PAYAN LE GOFF Marine – Clôture
30 Coteau de Kergrall
- FERREIRA DE SOUSA – Place de stationnement
9 route de Kergreac'h

Accords :

- KEROMNES Yann – Panneaux photovoltaïques
2 allée de Keroualin
- CAP Soleil – Panneaux photovoltaïques
11 Street Nevez

✚ Permis de construire

Accord :

- DIDAT Cédric – Maison individuelle
Allée de Ker Arzel

État civil

Naissances :

COUTELEAU Romane
26/11/2023 – 3 route de l'Elorn

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés à partir de janvier 2007.

En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

Munissez-vous de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.

Environnement

L'opération « Sapin malin » se déroulera le **19 janvier 2023 de 10h à 12h** sur notre commune. *Venez déposer votre sapin dans l'enclos mis en place en face de la chapelle à partir du 2 Janvier.*

Le principe : apporter son sapin pour le faire broyer et repartir avec son broyat pour l'utiliser dans son jardin ou ses jardinières.

Le broyat de sapin est un excellent herbicide !



Chemins de traverse

La troisième séquence des « Chemins de traverse » du mois de décembre est tournée sur La Forest.

Les jeunes ont pu échanger avec plusieurs aînés Forestois sur la vie quotidienne pendant la guerre 39-45.



Le lien vers le reportage est disponible sur le site de la commune.

Téléthon

36 courageux ont bravé la pluie et participé à la marche solidaire organisée le 9 décembre entre la Forest et l'IME de Landerneau.

Merci aux bénévoles de La Forest à petites foulées pour leur soutien.



Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h30 à 18h30 – Samedi 10h30 à 12h30

Tél : 02 98 20 39 57

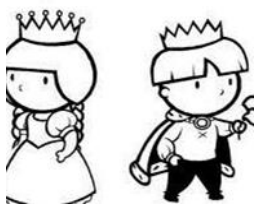
Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. **ABONNEZ-VOUS !**

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

Animation autour du livre pour nos tout-petits



« Bonne année petites reines
Boutonnez vos manteaux de
laine
Bonne année charmants petits
rois
Et surtout ne prenez pas froid
Vous serez toute l'année en
bonne santé »

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grand-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau.

Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent.

Mardi 16 janvier 2023 à 10 h

Inscriptions au RPE
02 98 43 63 97

Les séances sont animées par Eliane et Claudie.

avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest-Landerneau et la Bibliothèque du Finistère.



« On marche sur la tête »

Message d'un Forestois, membre des Jeunes Agriculteurs du Finistère :

« Je tenais à remercier la municipalité de la Forest Landerneau pour son soutien au mouvement des jeunes agriculteurs et leur action "On marche sur la tête" avec les panneaux d'entrée de commune mis à l'envers. Ainsi que pour le prêt d'un panneau pour notre parade de Noël. Nous avons remis les panneaux à l'endroit. »



> La Forest aux couleurs de Noël

Un grand merci à :

- Nos agents pour les installations lumineuses et de l'attelage qui se trouve sur le parvis de la mairie. Des nouveautés : les grelots lumineux sont désormais animés (ils clignent) et l'achat de 6 suspensions lumineuses qui ornent les lampadaires du bourg.
- Anne-Marie Lorand et à Gérard Le Hir qui nous ont prêté de nouvelles œuvres pour décorer les fenêtres de l'ancienne boulangerie,
- Aux lutins-bénévoles pour l'installation des autres décos.



> Noël au marché

Encore un moment convivial et festif autour du vin chaud préparé par François le 16 décembre dernier. Le soleil était au rendez-vous pour que les animations de Noël se déroulent à merveille.

Un grand MERCI à tous les participants.

Les 4 gagnants de la tombola sont :

- Elisabeth NORMAND
- Claudie GUEVEL
- Jacques GRALL
- Jean-Pierre LEMERSIER



> Spectacle de magie pour les écoles

Le 19 décembre matin, la municipalité a convié les enfants des écoles à un spectacle de magie.



> Boîte aux lettres du Père Noël

63 enfants forestois(es) ont pris la plume pour écrire au Père Noël ! Ceux qui avaient indiqué leur adresse ont eu la joie de recevoir une réponse.



École Georges Brassens

Visite du Père Noël

Le « bonhomme rouge », les bras chargés de cadeaux, est passé par l'école avant les vacances.

Chaque classe lui a adressé un grand MERCI et les enfants de maternelle lui ont chanté une chanson.



Opération Récup' journaux

Rendez-vous à la salle Omnisports.

Publicités, magazines, et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

PROCHAINE COLLECTE
ECOLE GEORGES BRASSENS
Samedi 6 janvier 2023 de 11h à 12h

APE ECOLE GEORGES BRASSENS
KIG HA FARZ
 18 FEVRIER 2024
 SALLE POLYVALENTE
 FOREST LANDERNEAU

SUR PLACE
 ADULTE.....14€50
 ENFANT.....7€50

A EMPORTER
 ADULTE.....13€50
 ENFANT.....7€

COMMANDE A TRANSMETTRE AVANT LE 27 JANVIER
 PAR TELEPHONE OU MAIL
 06.45.35.27.53 OU APE.ECOLE.G.BRASSENS.LFL@GMAIL.COM

Foyer des jeunes

Christine, qui accueille les enfants de 8 à 12 ans, est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Inscriptions et renseignements par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou mail :

foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com

10/01/2024 : Carte de vœux / Blind test

17/01/2024 : Galettes de rois / Origami

24/01/2024 : Bibliothèque/ salle de gym

31/01/2024 : Loto / Mosaïque

École Sainte Anne

- **Le bagad de Landerneau à l'école Sainte anne :**

Certains membres du bagad de Landerneau sont venus passer la matinée du jeudi 30 novembre à l'école pour faire découvrir aux enfants la musique, le chant, les danses et les costumes de notre région. Yannick et Jérôme ont joué de la cornemuse et de la bombarde. Maurice a chanté.



Yvette et John ont appris aux enfants plusieurs pas de danse. Les enfants ont été très attentifs et ont mis plein de dynamisme pour les danses.

- **Concert :**

Jean-Luc et Noah Roudaut font salle comble !

Dimanche 10 décembre c'était Noël avant l'heure à la salle polyvalente de la Forest Landerneau. Jean-Luc et Noah Roudaut ont enflammé la scène devant



278 personnes petits et grands qui ont pu danser et chanter sur les chansons des artistes. Une belle journée, entrecoupée d'un entracte rempli d'odeur de crêpes, chocolats et vin chaud préparés par les bénévoles.

Cette belle journée s'est conclue par la visite du Père Noël ! Un grand merci aux habitants de la commune pour leur présence. Prochain RDV la kermesse le Dimanche 2 Juin !

- **La venue du Père-Noël :**

Jeudi 21 décembre, le père Noël est venu rencontrer les enfants de l'école Sainte Anne. Ces derniers l'ont accueilli en dansant car ils avaient préalablement préparé un flashmob sur la musique de Bundock Fa la la. Le père Noël leur a fait une surprise en leur racontant une histoire. Puis il leur a offert de nombreux cadeaux : chacun est reparti avec un livre et pour chaque classe, il y avait des livres et des jeux de société.



- **Kermesse**

La Kermesse de l'école Sainte Anne aura lieu le Dimanche 2 Juin 2024. Début 2024 nous chercherons à récupérer des lots auprès des habitants pour le stand bric à brac et des plants et boutures (que nous pourrons récupérer fin mai).

RPE INTERCO

Voici les prochaines dates des permanences sur les communes environnantes pour début 2024.

Pour information le relais sera fermé du 25/12 au 05/01.

Céline David profite de ce message pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

De janvier à février 2024 – de 9h à 12h :

SAINT DIVY

Salle des Genets à côté de l'Alsh

lundi 22 janvier
lundi 5 février
lundi 19 février

SAINT THONAN

à l'Accueil de loisirs

lundi 15 janvier
lundi 29 janvier
lundi 12 février

Conseil des jeunes – Bal de Noël

Près de 80 jeunes (de la 4ème à la Terminale) se sont retrouvés le 16 décembre en soirée à la salle polyvalente pour le Bal de Noël organisé par le Conseil des Jeunes et la municipalité.

Nous avons eu de très nombreux bons retours de la soirée.

M E R C I aux participants et aux bénévoles !



ALSH (centre aéré)



ALSH

Saint DIVY – La Forest Landerneau



Dates d'inscriptions 2024

à l'accueil de loisirs de Saint-Divy / La Forest-Landerneau

Pour les MERCREDIS : Inscriptions mois par mois (ex: pour le mois de septembre ouverture du formulaire le 10 août à 10h et fermeture le 25 août)	Ouverture du formulaire	Fermeture du formulaire
	le 10 du mois précédent à 10h	le 25 du mois précédent

Pour les VACANCES : Ouverture 1 mois avant et fermeture 10 jours avant les vacances	Ouverture du formulaire (1 mois avant les vacances)	Fermeture du formulaire (10 jours avant les vacances)
	VENDREDI 26 JANVIER à 10h	VENDREDI 16 FÉVRIER
VENDREDI 22 MARS à 10h	VENDREDI 12 AVRIL	
SAMEDI 08 JUIN à 10h	VENDREDI 28 JUIN	
SAMEDI 08 JUIN à 10h	SAMEDI 21 JUILLET	
SAMEDI 21 SEPTEMBRE à 10h	VENDREDI 11 OCTOBRE	
DIMANCHE 23 NOVEMBRE à 10h	SAMEDI 13 DÉCEMBRE	

Si vous avez raté les dates d'ouvertures des formulaires ou pour des inscriptions de dernières minutes merci de nous contacter par mail: saint-divy@epal.asso.fr

Vie Associative

Club « Val Elorn »

Randonnées pédestres : Rendez-vous pour les sorties "parking de l'église à 13 h. 30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de : Daniel LARVOR : 02 98 20 31 51, ou Gisèle HALLEGOUET ; 02 98 20 25 95.

Une marche plus courte est proposée (7/8 km). Renseignements auprès de Christine MORVAN : 02 98 20 22 07.

Une petite marche (4/5 km) est proposée les 3 premiers du mois. Renseignements auprès de Jean-Yves MORVAN : 02 98 20 22 07.

Suite à la tempête le planning du 1er trimestre 2024 n'a pu être programmé. Une sélection se fera sur les chemins praticables.

Le kig ha farz : à la salle polyvalente le jeudi 1er février (10€) inscriptions pour le mardi 9 janvier.

Repas de printemps : 19 mars

Assemblée générale : 3 décembre

Union Nationale des Combattants

L'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Combattants de La Forest-Landerneau aura lieu le **samedi 13 janvier 2024 à 10 H 30** dans la salle « Taliesin » de la Mairie.

Les membres de l'U.N.C ainsi que les personnes intéressées ou sympathisantes sont cordialement invités à cette réunion. Notre association est désormais ouverte aux personnes (police, douaniers, pompiers, personnels de santé, élus...) qui partagent nos valeurs de patriotisme et sont soucieuses du devoir de mémoire.

JGF Gym enfants

Le 19 décembre, le Père Noël a fait une première halte à la Forest pour venir rencontrer les bébés de la gym.


Il avait dans sa hotte plein de chocolats.

A très vite Père Noël pour gâter tout ce petit monde. C'était le PÈRE NOËL !!



LA FOREST LANDERNEAU
SOIRÉE CRÊPES
 LE SAMEDI 27 JANVIER
 SALLE POLYVALENTE

Venez célébrer la Chandeleur lors d'un moment gourmand et convivial
 Service crêpes de 20h à 22h



Organisation JGF Football en partenariat avec Tradition Bretagne

TARIFS ADULTE : 18€ (2 CRÊPES SALÉES ET CRÊPES DESSERT À VOLONTÉ)
 MOINS DE 12 ANS : 12€ (1 CRÊPE SALÉE ET CRÊPES DESSERT À VOLONTÉ)

Inscription pour le 20 janvier 2024 par mail reservationjgffoot@gmail.com ou au 06.80.62.06.47

Il s'agit d'une comédie contemporaine à destination de tout public, mettant en scène les chefs d'État de pays européens réunis afin de décrocher le prix Nobel d'économie. Hélas, une avalanche a isolé l'hôtel Suisse et des situations loufoques se succèdent. Détente et rires garantis !


DIMANCHE 11 FÉVRIER 15H30

A.L. Amicale Laïque La Forest Landerneau
 al.laforest29@gmail.com

THEATRE

La troupe adèle de *Vis Ya Mine* met en scène par Laurent Mascia

Désaccord au Sommet
 Une Comédie de Victorien Klossing



Salle Polyvalente
 La Forest Landerneau
 TARIF LIBRE - MINIMUM 5 € > 12 ANS

Annonces

Café de la gare

Nouveau ! Produits de vapotage et cigarettes électroniques !

Dimanche 7 janvier
Repas crêpes

par la crêperie ambulante Rock ha Billig

Dimanche 14 janvier
Repas asiatique
 par Nui Thai Cuisine

Dimanche 21 janvier
Repas créole

par « Tatïe dans tous ses états »

Les Rives de Nuits au Café de la Gare, cette année, c'est un concert le jeudi et un autre le dimanche !

Jeudi 25 janvier à 19h00

Naïs (Musique tzigane)

et dimanche 28 janvier à 17h

En tête à texte (Duo de chanson française)

Samedi 27 janvier
Apéro – tapas 18h à 21h
 par Tatïe Cynthia

Dimanche 28 janvier à partir de 11h30
Apéro – huîtres

avec un producteur d'huîtres de Kersanton, Loperhet
 Vente à emporter (huîtres et autres coquillages) ou dégustation au café

Les P'tites graines – Épicerie ambulante

Présence sur La Forest les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois 17h/19h.

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 15h à 19h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.

Commandes au : 06 17 32 36 15

Propose cours particuliers : anglais (de 7-18 ans), soutien scolaire (anglais, allemand, français), cours de FLE pour migrants. En ligne ou à domicile.

Contact: WhatsApp +79191029143, dasha.grodnichenko@gmail.com, Daria.

Respectueusement,
 Gorodnichenko Daria

EFSS

DON DE SANG

LANDERNEAU HALLE SAINT ERNEL

Du lundi 29 janvier au jeudi 1er février

Réservez votre RDV en ligne (même à la dernière minute) ou contactez-nous au 02 23 22 53 97

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole

PRENEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG

HORAIRES ET INFOS SUR NOTRE SITE

dondesang.efs.sante.fr

Réduction des déchets verts : les aides de la Capld

A partir de janvier 2024, vous pourrez bénéficier d'aides financières à la location de broyeurs ou de prestation de broyage, ainsi qu'à l'achat de kits mulching :

- **Achat d'un kit mulching adaptable sur votre tondeuse** : la Communauté propose sa participation à l'achat d'un kit à hauteur de 50% du prix d'achat, avec un plafond de 50€ par an.
- **Location d'un broyeur** : la Communauté vous propose des aides à la location de ce matériel à hauteur de 50% du montant de la location, plafonnée à 80€ par an et par foyer. Une aide qui peut devenir encore plus intéressante lorsqu'on s'organise à plusieurs voisins pour louer le matériel le même jour.
- **Prestation de broyage** : une aide financière, à hauteur de 50% et plafonnée à 80€ par an et par foyer, sera également proposée aux personnes qui ne sont plus en capacité d'assurer l'entretien de leur jardin et qui font appel à une entreprise spécialisée pour le faire. Ces habitants devront s'engager à faire broyer leurs déchets verts et à utiliser le broyat sur place.

Maison Sport Santé

Une Nouvelle Initiative dans le domaine de la Santé et de l'Activité Physique Adaptée : Ouverture de la Maison Sport Santé sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas.

La Communauté d'Agglomération du pays de Landerneau-Daoulas, L'UFOLEP et le Contrat Local de Santé du Pays de Brest sont fiers d'annoncer l'ouverture de sa Maison Sport Santé, une initiative innovante visant à promouvoir la santé et le bien-être par le biais des activités physiques adaptées au sein de la communauté d'agglomération en s'appuyant sur le réseau local des associations sportives labellisées.

La Maison Sport Santé s'inscrit dans la volonté de la Communauté d'Agglomération du pays de Landerneau-Daoulas de créer un environnement propice à la pratique d'une activité physique adaptée à tous les âges et à tous les niveaux de condition physique. L'itinérance de cette maison sport santé a été conçue pour permettre d'aller à la rencontre des habitants et des structures sportives adaptées sur l'ensemble du territoire.

La maison sport santé c'est quoi ?

C'est un guichet unique qui vise à orienter au mieux les bénéficiaires vers l'activité adaptée qui leur correspond.

Pour qui ?

La maison sport santé est ouverte à toutes les personnes en ALD, en COVID long ou en sédentarité souhaitant être accompagnées dans la reprise d'une activité physique.

Comment reprendre une activité physique ?

Bilan d'activité physique : Des professionnels qualifiés seront disponibles pour réaliser des bilans d'activité physique pour proposer un suivi personnalisé, adapté à chaque individu en fonction de ses besoins et de son état de santé.

La Maison Sport Santé organisera des permanences régulières dans les communes suivantes :

- Landerneau
- Hanvec
- Dirinon
- Saint Thonan
- L'Hopital Camfrout
- Ploudiry

Les bilans se tiendront tous les mardis matin à Landerneau et les mardis après-midi toutes les 5 semaines dans les communes citées ci-dessus.

Orientation : La maison sport santé vise à devenir un guichet unique pour orienter au mieux les bénéficiaires vers l'activité adaptée qui leur correspond auprès des associations partenaires du territoire. La CAPLD a financé une formation sport santé pour les structures souhaitant être labellisées sport santé auprès de l'ARS.

Ainsi, la maison sport santé a une connaissance du milieu associatif, des clubs et professionnels présents sur le territoire.

La Maison Sport Santé pourra proposer dans certaines communes en plus des bilans des séances d'APA pour reprendre confiance en ses capacités pour tous les niveaux d'activité, de débutant à avancé.

La Maison Sport Santé ouvrira ses portes au public début janvier.

Pour plus d'informations sur les programmes et les services proposés, vous pouvez nous joindre par mail : lruello@ufolep.org ou retrouver les informations sur notre site internet : maisonsportsantebrest.org

